



Régions sociosanitaires 2005

Limites et correspondance avec la géographie du recensement



Table des matières

Contexte.....	2
Description.....	2
Tableau 1 : Régions sociosanitaires au Canada, 2005.....	4
Structure de codage des régions sociosanitaires.....	5
Outils de codage géographique.....	5
Tableau 2 : Définitions des régions géographiques du recensement.....	6
Tableau 3 : Cliché d'enregistrement du fichier de correspondance entre les régions sociosanitaires et celles du Recensement de 2001.....	7
Tableau 4 : Cliché d'enregistrement du fichier de correspondance entre les régions sociosanitaires et celles du Recensement de 1996, (national, RLISS en Ontario et DHA en N.-É.).....	7
Régions sociosanitaires et régions géographiques types.....	7
Tableau 5 : Subdivisions de recensement liées à plus d'une région sociosanitaire.....	8
Fichiers des limites.....	8
Méthode utilisée pour créer les fichiers des limites des régions sociosanitaires 2005.....	8
Formats des fichiers des limites.....	9
Remerciements.....	10
Annexe 1 : Régions sociosanitaires 2005 : Noms et codes selon la province et le territoire.....	11
Annexe 2 : Sommaire des changements apportés aux régions sociosanitaires, 2003 et 2005.....	14
Annexe 3 : Liste détaillée des subdivisions de recensement chevauchant deux régions sociosanitaires ou plus, 2001.....	16

Régions sociosanitaires 2005

Contexte

Au cours des dernières années, les demandes se sont accrues en ce qui a trait à des données pertinentes sur la santé au niveau des « collectivités ». De ce fait, les régions sociosanitaires sont devenues des unités géographiques importantes, grâce auxquelles des données sur la santé et des données connexes sont produites.

Les régions sociosanitaires sont des régions administratives établies en vertu de la loi par les ministères provinciaux de la Santé. Ces régions administratives représentent des secteurs géographiques relevant des conseils d'administration des hôpitaux ou des autorités sanitaires régionales. Étant des régions administratives provinciales, les régions sociosanitaires sont sujettes à des changements.

Le premier produit géographique national concernant les régions sociosanitaires a été créé par Statistique Canada, de concert avec les ministres provinciaux de la Santé. La publication *Régions sociosanitaires 2000 – Limites, renseignements géographiques et estimations démographiques (n° 82F0082XCB au catalogue)* a été diffusée sur CD-ROM par la Division de la statistique de la santé de Statistique Canada, en octobre 2000. La date de référence pour les limites de ces régions sociosanitaires était janvier 2000. En mai 2003, la Division de la statistique de la santé a produit la deuxième version de ce produit. *Régions sociosanitaires 2003 – Limites et correspondance avec la géographie du recensement (n° 82FOO82XCB au catalogue)* a été diffusé dans la publication électronique bisannuelle Indicateurs de la santé. *Régions sociosanitaires 2003* reflète les limites et les noms en vigueur en juin 2003 et fournit les liens avec les régions géographiques des recensements de 1996 et de 2001.

Depuis la publication de *Régions sociosanitaires 2003*, un certain nombre de provinces ont entrepris une restructuration régionale de l'administration sanitaire qui a produit des modifications importantes des limites, particulièrement à Terre-Neuve-et-Labrador et en Ontario. D'autres provinces ont également modifié les limites et les noms de leurs régions sociosanitaires. En 2005, Statistique Canada a entrepris de mettre à jour les limites des régions sociosanitaires reconnues. *Régions sociosanitaires 2005* reflète les limites et les noms qui étaient en vigueur en juin 2005 et, comme le produit de 2003, fournit les couplages avec les régions géographiques des recensements de 1996 et de 2001.

Description

Le terme générique « région sociosanitaire » s'applique à toute une gamme de régions administratives au Canada, qui sont définies par les ministères provinciaux de la Santé. Afin d'assurer la couverture complète du Canada, chaque territoire du Nord constitue une région sociosanitaire.

Le tableau qui suit décrit les régions sociosanitaires, selon la province, et comporte un renvoi aux dispositions législatives provinciales en vertu desquelles ces régions ont été définies.

Tableau 1 : Régions sociosanitaires au Canada, 2005

Province/ territoire	Régions sociosanitaires 2005	Unités	Dispositions législatives pertinentes
T.-N.-L.	Regional Integrated Health Authorities ¹	4	<i>Regional Integrated Health Authorities Order</i> en vertu des articles 4 et 21 de la <i>Hospitals Act</i> (O.C.) 2005-052
Î.-P.-É.	Health Regions	4	Projet de loi n° 54, chapitre 42, <i>Health Services Act</i> . Décret ministériel daté du 7 juin 2005; projet de loi n° 56, chapitre 39, <i>Health and Community Services Reorganization Act</i> . Décret ministériel daté du 7 juin 2005.
N.-É.	Zones ²	6	<i>Health Authorities Act</i> (Statutes of Nova Scotia 2000, c.6) art. 84
N.-B.	Régions sociosanitaires	7	Loi sur les régies régionales de la santé (chapitre R-5.05) - Annexe A
Qc	Régions sociosanitaires ³	18	Article 339 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (L.R.Q., chapitre S-4.2); la Loi sur les services de santé et les services sociaux (L.R.Q., chapitre S-5); les décrets 1213-78, 1813-91, 1815-91, 1816-91, 1817-91, 1818-91, 1819-91, 1820-91, 1821-91, 1822-91, 1823-91, 1824-91, 1825-91, 1826-91, 1827-91, 1828-91, 655-94.
Ont.	Circonscriptions sanitaires ⁴	36	Règlement 553 (Règlements révisés de l'Ontario), en vertu de la Loi sur la protection et la promotion de la santé, L.R.O. 1990, c. H-7; remplacé par le règ. 197/01 de l'Ontario
	Réseaux locaux d'intégration des services de santé ⁵	14	Loi non disponible au moment de la rédaction.
Man.	Offices régionaux de la santé	11	Règlement d'établissement des offices régionaux de la santé (règlement 207/97) en vertu de la Loi sur les offices régionaux de la santé (C.P.L.M. c. R34); règlements modifiés 99/2002 et 169/2002.
Sask.	Regional Health Authorities	13	<i>Regional Health Services Act</i> , chapitre R-8.2; <i>Regional Health Services Administration Regulations</i> , chapitre R-8.2, règ. 1
Alb.	Regional Health Authorities ⁶	9	<i>Regional Health Authorities Act</i> , chapitre R-10

¹ À Terre-Neuve-et-Labrador, six Community Health Regions ont été fusionnées pour former quatre Regional Integrated Health Authorities (RIHA). Les limites demeurent inchangées pour deux RIHA et les quatre autres ont été regroupées pour en former deux. Les changements de nom et de code sont entrés en vigueur le 1^{er} mars 2005.

² Les zones sociosanitaires de la Nouvelle-Écosse sont des regroupements des neuf autorités sanitaires de district.

³ Les *régions sociosanitaires* du Québec correspondent aux 17 régions administratives de la province.

⁴ Les circonscriptions sanitaires de l'Ontario sont des organismes de santé officiels qui s'occupent des programmes de promotion de la santé et de prévention de la maladie. Le 1^{er} avril 2005, la Muskoka-Parry Sound Health Unit a été dissoute. La partie Muskoka de cette région a été combinée au Simcoe Country District et Parry Sound a été jumelée à North Bay.

⁵ Les réseaux locaux d'intégration des services de santé (RLISS) de l'Ontario correspondent à des limites qui ont été établies d'après les profils de déplacement des résidents vers les hôpitaux de soins de courte durée et remplacent les anciens conseils régionaux de santé.

Tableau 1 : Régions sociosanitaires au Canada, 2005

Province/ territoire	Régions sociosanitaires 2005	Unités	Dispositions législatives pertinentes
C.-B.	Health Service Delivery Areas (HSDA) ⁷	16	<i>Health Authorities Amendment Act</i> , <i>Statutes of B.C. 2002</i> (voir aussi le règlement 225/2003); <i>Health Authorities Act</i> , chapitre 180 (et règlements connexes)
Yn	-	1*	Loi modifiant la Loi sur la santé publique, Lois du Yukon, 1997
T.N.-O.	-	1*	<i>Consolidation of Northwest Territories Health District Establishment Order, R-080-2000</i> (en vertu de la <i>Public Health Act</i>)
Nt	-	1*	<i>Public Health Act (Statutes of Northwest Territories, 1998, chapitre 5)</i>

* L'ensemble du territoire représente une région sociosanitaire.

Structure de codage des régions sociosanitaires

On utilise un code numérique à quatre chiffres pour identifier de façon distincte les régions sociosanitaires. Les deux premiers chiffres correspondent à la province, et les deux derniers, à la région sociosanitaire. Ces codes sont les mêmes que ceux utilisés par les ministères provinciaux de la santé. Dans le cas des provinces où il n'existe pas de code numérique, un code à deux chiffres est attribué. L'Ontario utilise un code à quatre chiffres pour les circonscriptions sanitaires. Ce code a été réduit et on a conservé uniquement les deux derniers chiffres pour assurer l'uniformité de la structure de codage des régions sociosanitaires au niveau national. Étant donné que l'on compte deux ensembles de régions sociosanitaires en Ontario, dont les rapports hiérarchiques ne correspondent pas exactement, les codes sont uniques à la province.

Les noms des régions sociosanitaires correspondent aussi aux noms officiels utilisés par les provinces. Voir l'annexe 1 - Régions sociosanitaires 2005 : Noms et codes selon la province et le territoire.

Outils de codage géographique

La production des données au niveau de la région sociosanitaire nécessite des outils de codage géographique. Étant donné que le découpage géographique du recensement ne tient pas compte des limites des régions sociosanitaires provinciales, un fichier de correspondance entre les régions sociosanitaires et les régions géographiques du recensement permet le couplage des régions sociosanitaires et des unités géographiques du recensement qui en font

⁶ Légères modifications des limites en vertu desquelles la Calgary Health Region a vu sa population augmenter de 1,2 % aux dépens de la David Thompson Regional Health Authority.

⁷ En Colombie-Britannique, les Health Service Delivery Areas (HSDA) sont agrégées en cinq Health Authorities (HA).

partie. Ces fichiers de correspondance reposent sur la plus petite unité géographique pertinente du recensement.

Afin de permettre l'utilisation de diverses sources pour la production de données au niveau de la région sociosanitaire, des liens ont été créés avec les régions géographiques des recensements de 1996 et de 2001. Le cliché d'enregistrement de ces fichiers de correspondance comprend le code à sept chiffres de la Classification géographique type (CGT). Le code de la CGT représente uniquement les subdivisions de recensement (SDR).

La plupart des régions sociosanitaires comprennent des SDR entières (voir le tableau 2). Toutefois, certaines d'entre elles ne correspondent pas aux municipalités. Pour le Recensement de 1996, le couplage a été fait au niveau du secteur de dénombrement (SD), tandis que, pour le Recensement de 2001, il l'a été au niveau de l'aire de diffusion (AD) (et au niveau de l'îlot pour l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba). Même ces petites régions géographiques (SD/AD/îlots) chevauchent parfois les limites des régions sociosanitaires. Le cas échéant, en collaboration avec la province concernée, on a assigné l'entièreté du SD ou de l'AD (ou de l'îlot) à une seule région sociosanitaire de façon à obtenir le « meilleur ajustement possible » à la géographie du recensement.

D'autres sources de données s'appuient sur les codes postaux pour établir la référence géographique des enregistrements de données. Ces données sont d'abord converties en fonction des unités géographiques du recensement au moyen du Fichier de conversion des codes postaux de Statistique Canada, puis reliées aux régions sociosanitaires d'après le fichier de correspondance.

Des fichiers de correspondance ont été fournis par l'Alberta (fichiers comportant un lien avec les SD du Recensement de 1996 et les îlots du Recensement de 2001 produits par Alberta Treasury) et par la Colombie-Britannique (fichiers comportant les liens entre les SD, les régions du Recensement de 2001 et les AD produits par BC Stats).

Tableau 2 : Définitions des régions géographiques du recensement

Terme géographique	Définition
Subdivision de recensement (SDR)	Une municipalité ou une région qui est considérée comme équivalente à une municipalité aux fins de la production de statistiques (p. ex., une réserve indienne ou un territoire non organisé). Le statut de la municipalité est défini par les lois en vigueur dans chaque province et territoire au Canada.
Secteur de dénombrement (SD) du Recensement de 1996	Région géographique dénombrée par un recenseur. Il s'agit de la plus petite région géographique normalisée pour laquelle des données du recensement (de 1996 et précédent) sont établies. Tout le territoire du Canada est divisé en SD.
Aire de diffusion (AD) du Recensement de 2001	Petite région composée d'un ou de plusieurs pâtés de maisons avoisinants et regroupant une population de 400 à 700 habitants. L'ensemble du Canada est divisé en aires de diffusion.
Îlot du Recensement de 2001	Territoire équivalant à un pâté de maisons dont les côtés sont délimités par des rues formant des intersections. Ces territoires couvrent l'ensemble du Canada.

Les fichiers de correspondance entre les aires de diffusion/secteurs de dénombrement et les régions sociosanitaires (AD/SD et RSS) fournis dans Régions sociosanitaires 2005 sont disponibles selon un format .CSV (valeurs séparées par des virgules) pour chaque province et pour les territoires du Nord. Le cliché d'enregistrement des fichiers figure dans les tableaux suivants.

Tableau 3 : Cliché d'enregistrement du fichier de correspondance entre les régions sociosanitaires et celles du Recensement de 2001

Nom de la variable	Observations
NIUAD / NIUI**	(numéro d'identification unique de l'aire de diffusion/numéro d'identification unique de l'îlot) PR-DR-AD (province, division de recensement, aire de diffusion, îlot de recensement**)
NIUCGT	(code de la <i>Classification géographique type</i> [CGT]) PR-DR-SDR (province, division de recensement, subdivision de recensement)
PR-NIURSS	(code de la région sociosanitaire) numéro d'identification unique de la PR-RSS (province, régions sociosanitaire)
NOMRSS	(nom de la région sociosanitaire)
POP2001	(chiffres de population du Recensement de 2001 non rajustés)

**Le numéro d'identification à 10 chiffres de l'îlot de recensement (NIUI) s'applique au Manitoba, à la Saskatchewan et à l'Alberta seulement. Les 8 premiers chiffres comprennent le code de l'AD (NIUAD) pour ces provinces.

Tableau 4 : Cliché d'enregistrement du fichier de correspondance entre les régions sociosanitaires et celles du Recensement de 1996, (national, RLISS en Ontario et DHA en N.-É.)

Nom de la variable	Observations
NIUSD	(numéro d'identification unique du secteur de dénombrement) PR-CEF-SD (province, circonscription électorale fédérale, secteur de dénombrement)
NIUCGT	(code de la <i>Classification géographique type</i> [CGT]) PR-DR-SDR (province, division de recensement, subdivision de recensement)
NIURSS	(code de la région sociosanitaire) numéro d'identification unique de la PR-RSS (province, région sociosanitaire)
NOMRSS	(nom de la région sociosanitaire)
POP1996	(chiffres de population du Recensement de 1996 non rajustés)

Régions sociosanitaires et régions géographiques types

La plupart des régions sociosanitaires peuvent être décrites comme des regroupements de comtés (divisions de recensement) ou de municipalités (subdivisions de recensement). Cette description s'applique tout particulièrement dans les provinces de l'Atlantique, au Québec et en Ontario (avec certaines exceptions mineures dans le nord de l'Ontario). Dans les provinces

de l'Ouest, les régions sociosanitaires sont moins susceptibles de suivre les limites des divisions ou des subdivisions de recensement.

Le tableau qui suit présente le nombre de subdivisions de recensement qui se retrouvent dans plus d'une région sociosanitaire, selon la province.

Tableau 5 : Subdivisions de recensement liées à plus d'une région sociosanitaire

Provinces comportant des chevauchements	SDR de 1996	SDR de 2001
Terre-Neuve-et-Labrador	1	1
Ontario (circonscriptions sanitaires)	5	4
Manitoba	4	8
Saskatchewan	21	48
Alberta	19	7
Colombie-Britannique	15	12

Fichiers des limites

Les limites des régions sociosanitaires comprises dans le présent document sont fondées sur les unités géographiques du Recensement de 2001. On a utilisé la plus petite unité géographique disponible comme élément de base pour définir les régions sociosanitaires. Dans toutes les provinces, sauf l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba, c'est l'aire de diffusion qui sert à définir les régions sociosanitaires. Dans les provinces de l'Ouest, l'AD ne constitue pas la limite idéale et pourrait entraîner une distorsion additionnelle si elle était utilisée comme unité de base. Par conséquent, on a utilisé l'îlot de recensement (une unité géographique plus détaillée adoptée pour le Recensement de 2001), afin d'améliorer la précision de ces limites. Malgré cette précision améliorée, les fichiers des limites ne correspondent pas toujours aux limites juridiques véritables reconnues par les provinces. Ils sont, pour la majeure partie, fondés sur le couplage le plus approprié avec les régions géographiques du recensement. Afin de maximiser la comparabilité, les ministères provinciaux de la Santé ont partagé leurs fichiers de couplage du recensement au besoin.

Méthode utilisée pour créer les fichiers des limites des régions sociosanitaires 2005

Les dernières limites des régions sociosanitaires ont été produites dans plusieurs contextes différents.

1. Provinces n'ayant déclaré aucun changement géographique depuis 2003

Les limites géographiques sont demeurées inchangées depuis la mise à jour de 2003 dans la majorité des provinces et dans tous les territoires. Les personnes-ressources des ministères de la Santé de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse (zones), du Nouveau-Brunswick, du Québec, du Manitoba, de la Saskatchewan, de la Colombie-Britannique, du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut n'ont déclaré aucune modification des limites des régions sociosanitaires.

2. Modification des limites – Fichiers de correspondance créés par Statistique Canada

À Terre-Neuve-et-Labrador, en 2005, le nombre de régions sociosanitaires a été réduit pour passer de six Community Health Regions à quatre Regional Integrated Health Authorities. Les limites de deux des régions n'ont pas été modifiées, tandis que les quatre autres ont été regroupées pour en former deux. Les nouvelles limites ont été créées d'après les agrégations en fonction des composantes des subdivisions de recensement (municipalité) de 2001. En Nouvelle-Écosse, les limites géographiques courantes basées sur les zones n'ont pas été modifiées. Cependant, un fichier de correspondance a été créé en vue de refléter les neuf régions administratives de la province. Les personnes-ressources de la province ont fourni de la documentation qui a orienté l'affectation des subdivisions de recensement de 2001 aux District Health Authorities appropriées. En Ontario, les bureaux de santé fondés sur les composantes des subdivisions du Recensement de 2001 ont subi des modifications mineures. Leur nombre a diminué, pour passer de 37 à 36, après la dissolution d'un bureau de santé et la réaffectation des SDR qu'il contenait à deux autres bureaux de santé.

3. Modification des limites – Fichiers de correspondance fournis par les provinces

En 2003, l'Alberta (Alberta Treasury) a fourni des fichiers de correspondance contenant les liens aux unités du Recensement de 2001 d'après lesquelles les limites ont été créées. L'Alberta a fourni les liens entre les limites des autorités sanitaires régionales les plus récentes basées sur le meilleur ajustement possible aux îlots du Recensement de 2001. Ces fichiers basés sur les AD et les îlots de recensement ont été utilisés pour mettre à jour le nouveau fichier des limites des régions sociosanitaires. En 2005, les limites de deux autorités sanitaires régionales ont subi des modifications mineures qui ont touché une population d'environ 13 000 résidents. Pour d'autres renseignements sur la qualité des couplages géographiques, communiquer avec [Alberta Treasury](#).

Les fichiers pour les nouveaux réseaux locaux d'intégration des services de santé (RLISS) de l'Ontario ont été fournis par le ministère de la Santé de l'Ontario. Ces nouvelles limites sont fondées sur les composantes des subdivisions du Recensement de 2001.

Formats des fichiers des limites

Toutes les limites numériques des régions sociosanitaires du produit *Régions sociosanitaires 2003* sont disponibles en deux formats : ARC/INFO® EXPORT et MapInfo®, Version 5.0 pour Windows. Les coordonnées utilisées sont la latitude et la longitude.

L'extension des fichiers ARC/INFO® EXPORT est E00. En MapInfo® pour Windows, un fichier exécutable d'autoextraction (EXE) est fourni. Ce fichier est élargi pour fournir les quatre fichiers, avec des extensions différentes, pour chaque province. Les quatre extensions sont les suivantes : TAB, DAT, ID et MAP.

Les fichiers des limites sont compris dans un fichier national des limites et dans des fichiers individuels des limites des provinces.

Données pour la projection

Les paramètres de projection cartographiques utilisés pour créer les limites des régions sociosanitaires sont les suivants :

Projection conique conforme de Lambert

Système de référence = NAD83

Unités = mètres

Sphéroïde = GRS North American 83

Paramètres :

1^{er} parallèle de référence : 49° 00' 00"

2^e parallèle de référence : 77° 00' 00"

Méridien central : -91° 52' 00"

Latitude de l'originale de la projection : 63° 23' 26.43"

Abscisse fictive : 6200000

Ordonnée fictive : 3000000

Configuration minimale exigée

- Micro-ordinateur Pentium
- Le logiciel Windows 98 / NT 4.0
- Au moins 32 Mo de RAM (mémoire vive)
- Au moins 30 Mo d'espace libre sur le disque dur
- Une souris de Microsoft ou compatible

Pour utiliser les fichiers des limites de MapInfo :

MapInfo version 5.0 pour Windows ou une version plus récente

Pour utiliser les fichiers des limites des exportations de ARC/INFO :

ARC/INFO version 7.0 ou une version plus récente

ArcView version 3.0 ou une version plus récente

Remerciements

La Division de la statistique de la santé a travaillé en étroite collaboration avec les ministères provinciaux de la Santé et la Division de la géographie de Statistique Canada pour produire le présent document. Le Bureau de la statistique de la Colombie-Britannique et le Conseil du Trésor de l'Alberta ont aussi contribué directement à ces travaux en fournissant les fichiers de couplage des régions sociosanitaires et des régions géographiques du recensement. Les ministères de la Santé de la Saskatchewan et du Manitoba ont fourni les limites numériques (fichiers de profils).

Annexe 1 : Régions sociosanitaires 2005 : Noms et codes selon la province et le territoire.

Terre-Neuve-et-Labrador

1011	Eastern Regional Integrated Health Authority
1012	Central Regional Integrated Health Authority
1013	Western Regional Integrated Health Authority
1014	Labrador-Grenfell Regional Integrated Health Authority

Île-du-Prince-Édouard

1101	West Prince
1102	East Prince
1103	Queens
1104	Kings

Nouvelle-Écosse

1201	Zone 1
1202	Zone 2
1203	Zone 3
1204	Zone 4
1205	Zone 5
1206	Zone 6

1211	DHA 1
1212	DHA 2
1213	DHA 3
1214	DHA 4
1215	DHA 5
1216	DHA 6
1217	DHA 7
1218	DHA 8
1219	DHA 9

Nouveau-Brunswick

1301	Region 1
1302	Region 2
1303	Region 3
1304	Region 4
1305	Region 5
1306	Region 6
1307	Region 7

Québec

2401	Région du Bas-Saint-Laurent
2402	Région du Saguenay - Lac-Saint-Jean
2403	Région de la Capitale-Nationale
2404	Région de la Mauricie et du Centre-du-Québec
2405	Région de l'Estrie
2406	Région de Montréal
2407	Région de l'Outaouais
2408	Région de l'Abitibi-Témiscamingue
2409	Région de la Côte-Nord
2410	Région du Nord-du-Québec
2411	Région de la Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine
2412	Région de la Chaudière-Appalaches
2413	Région de Laval
2414	Région de Lanaudière
2415	Région des Laurentides
2416	Région de la Montérégie
2417	Région du Nunavik
2418	Région des Terres-Cries-de-la-Baie-James

Annexe 1 : Régions sociosanitaires 2005 : Noms et codes selon la province et le territoire.

Ontario

Réseaux locaux d'intégration des services de santé

3501	Erie St. Clair
3502	Sud-Ouest
3503	Waterloo Wellington
3504	Hamilton Niagara Haldimand Brant
3505	Centre-Ouest
3506	Mississauga Halton
3507	Toronto-Centre
3508	Centre
3509	Centre-Est
3510	Sud-Est
3511	Champlain
3512	Simcoe Nord Muskoka
3513	Nord-Est
3514	Nord-Ouest

Circonscriptions sanitaires

3526	The District of Algoma Health Unit
3527	Brant County Health Unit
3530	Durham Regional Health Unit
3531	Elgin-St Thomas Health Unit
3533	Grey Bruce Health Unit
3534	Haldimand-Norfolk Health Unit
3535	Haliburton, Kawartha, Pine Ridge District Health Unit
3536	Halton Regional Health Unit
3537	City of Hamilton Health Unit
3538	Hastings and Prince Edward Counties Health Unit
3539	Huron County Health Unit
3540	Chatham-Kent Health Unit
3541	Kingston, Frontenac and Lennox and Addington Health Unit
3542	Lambton Health Unit
3543	Leeds, Grenville and Lanark District Health Unit
3544	Middlesex-London Health Unit
3546	Niagara Regional Area Health Unit
3547	North Bay Parry Sound District Health Unit
3549	Northwestern Health Unit
3551	City of Ottawa Health Unit
3552	Oxford County Health Unit
3553	Peel Regional Health Unit
3554	Perth District Health Unit
3555	Peterborough County-City Health Unit
3556	Porcupine Health Unit
3557	Renfrew County and District Health Unit
3558	The Eastern Ontario Health Unit
3560	Simcoe Muskoka District Health Unit
3561	Sudbury and District Health Unit
3562	Thunder Bay District Health Unit
3563	Timiskaming Health Unit
3565	Waterloo Health Unit
3566	Wellington-Dufferin-Guelph Health Unit
3568	Windsor-Essex County Health Unit
3570	York Regional Health Unit
3595	City of Toronto Health Unit

Manitoba

4610	Winnipeg Regional Health Authority
4615	Brandon Regional Health Authority
4620	North Eastman Regional Health Authority
4625	South Eastman Regional Health Authority

Annexe 1 : Régions sociosanitaires 2005 : Noms et codes selon la province et le territoire.

Manitoba

4630	Interlake Regional Health Authority
4640	Central Regional Health Authority
4645	Assiniboine Regional Health Authority
4660	Parkland Regional Health Authority
4670	Norman Regional Health Authority
4680	Burntwood Regional Health Authority
4690	Churchill Regional Health Authority

Saskatchewan

4701	Sun Country Regional Health Authority
4702	Five Hills Regional Health Authority
4703	Cypress Regional Health Authority
4704	Regina Qu'Appelle Regional Health Authority
4705	Sunrise Regional Health Authority
4706	Saskatoon Regional Health Authority
4707	Heartland Regional Health Authority
4708	Kelsey Trail Regional Health Authority
4709	Prince Albert Parkland Regional Health Authority
4710	Prairie North Regional Health Authority
4711	Mamawetan Churchill River Regional Health Authority
4712	Keewatin Yatthé Regional Health Authority
4713	Athabasca Health Authority

Alberta

4820	Chinook Regional Health Authority
4821	Palliser Health Region
4822	Calgary Health Region
4823	David Thompson Regional Health Authority
4824	East Central Health
4825	Capital Health
4826	Aspen Regional Health Authority
4827	Peace Country Health
4828	Northern Lights Health Region

Colombie-Britannique

5911	East Kootenay
5912	Kootenay-Boundary
5913	Okanagan
5914	Thompson/Cariboo
5921	Fraser East
5922	Fraser North
5923	Fraser South
5931	Richmond
5932	Vancouver
5933	North Shore/Coast Garibaldi
5941	South Vancouver Island
5942	Central Vancouver Island
5943	North Vancouver Island
5951	Northwest
5952	Northern Interior
5953	Northeast

Territoire du Yukon

6001	Yukon Territory
------	-----------------

Territoire du Nord-Ouest

6101	Northwest Territories
------	-----------------------

Nunavut

6201	Nunavut
------	---------

Annexe 2 : Sommaire des changements apportés aux régions sociosanitaires, 2003 et 2005

Province	Régions sociosanitaires 2003	Unités	Régions sociosanitaires 2005	Unités	Observations
T.-N.-L.	Community Health Regions	6	Regional Integrated Health Authorities	4	- entrée en vigueur des RHIA le 1 ^{er} mars 2005. - pas de modification des limites pour deux régions et regroupement des quatre autres régions pour en former deux. Introduction de nouveaux noms et codes.
Î.-P.-É.	Health Regions	4	Health Regions	4	- la restructuration entreprise par la province mènera à la fusion de quatre régions administratives en une seule. Les données continueront d'être présentées par les quatre régions sociosanitaires par souci de cohérence.
N.-É.	Zones	6	Zones District Health Authorities	6 9	- aucun changement - régions administratives dont les limites coïncident avec celles des zones, à une petite différence près (les DHA pourraient être regroupées aux fins de la déclaration de statistiques à cause de leur faible population).
N.-B.	Régions sociosanitaires	7	Régions sociosanitaires	7	- aucun changement
Qc	Régions sociosanitaires	18	Régions sociosanitaires	18	- changements de nom uniquement. - 2403 Québec devient Capitale-Nationale. - 2406 Montréal-Centre devient Montréal.

Annexe 2 : Sommaire des changements apportés aux régions sociosanitaires, 2003 et 2005

Province	Régions sociosanitaires 2003	Unités	Régions sociosanitaires 2005	Unités	Observations
Ont.	Circonscriptions sanitaires	37	Circonscriptions sanitaires	36	- la circonscription sanitaire de Muskoka-Parry Sound (3545) n'existe plus – le territoire a été réparti entre la North Bay Parry Sound District Health Unit (3547) et la Simcoe Muskoka District Health Unit (3560)
	Réseaux locaux d'intégration des services de santé		Réseaux locaux d'intégration de santé	14	- entrée en vigueur des RLISS le 1 ^{er} avril 2005 – les limites ont été établies d'après les déplacements des résidents vers les hôpitaux de soins de courte durée.
Man.	Offices régionaux de la santé	11	Offices régionaux de la santé	11	- aucun changement
Sask.	Regional Health Authorities	13	Regional Health Authorities	13	- aucun changement
Alb.	Health Authorities	9	Regional Health Authorities	9	- modification affectant les limites entre la Calgary Health Region et la David Thompson Health Region.
C.-B.	Health Service Delivery Areas (HSDA)	16	Health Service Delivery Areas (HSDA)	16	- aucun changement
Yn	Territoire	1	Territoire	1	- aucun changement
T.N.-O.	Territoire	1	Territoire	1	- aucun changement
Nt	Territoire	1	Territoire	1	- aucun changement

Annexe 3 : Liste détaillée des subdivisions de recensement chevauchant deux régions sociosanitaires ou plus, 2001.

SDR	RSS	Nom de la RSS	Population	% de la population réparti entre les SDR
Terre-Neuve-et-Labrador				
1009021	1013	Western Regional Integrated Health Authority	499	15,2%
1009021	1014	Labrador-Grenfell Regional Integrated Health Authority	2783	84,8%
1009021		Sous total	3282	100,0%
Ontario C.-S.				
3554094	3556	Porcupine Health Unit	90	2,7%
3554094	3563	Timiskaming Health Unit	3185	97,3%
3554094		Sous total	3275	100,0%
3557095	3526	The District of Algoma Health Unit	6079	99,7%
3557095	3556	Porcupine Health Unit	20	0,3%
3557095		Sous total	6099	100,0%
3558090	3549	Northwestern Health Unit	69	1,1%
3558090	3562	Thunder Bay District Health Unit	6102	98,9%
3558090		Sous total	6171	100,0%
3560090	3549	Northwestern Health Unit	7626	100,0%
3560090	3556	Porcupine Health Unit	0	0,0%
3560090	3562	Thunder Bay District Health Unit	0	0,0%
3560090		Sous total	7626	100,0%
Manitoba				
4601094	4620	North Eastman	391	58,4%
4601094	4625	South Eastman	279	41,6%
4601094		Sous total	670	100,0%
4602075	4625	South Eastman	4958	100,0%
4602075	4640	Central	0	0,0%
4602075		Sous total	4958	100,0%
4607065	4615	Brandon	0	0,0%
4607065	4645	Assiniboine	1853	100,0%
4607065		Sous total	1853	100,0%
4608031	4640	Central	0	0,0%
4608031	4645	Assiniboine	1246	100,0%
4608031		Sous total	1246	100,0%
4610035	4610	Winnipeg	0	0,0%
4610035	4640	Central	5320	100,0%
4610035		Sous total	5320	100,0%
4617026	4640	Central	451	27,5%
4617026	4660	Parkland	1190	72,5%
4617026		Sous total	1641	100,0%
4618091	4620	North Eastman	0	0,0%

Annexe 3 : Liste détaillée des subdivisions de recensement chevauchant deux régions sociosanitaires ou plus, 2001.

SDR	RSS	Nom de la RSS	Population	% de la population réparti entre les SDR
Manitoba				
4618091	4630	Interlake	47	100,0%
4617026		Sous total	47	100,0%
4619045	4620	North Eastman	697	21,7%
4619045	4630	Interlake	426	13,2%
4619045	4660	Parkland	2094	65,1%
4619045		Sous total	3217	100,0%
Saskatchewan				
4701091	4701	Sun Country RHA	305	80,1%
4701091	4704	Regina Qu'Appelle RHA	76	19,9%
4701091		Sous total	381	100,0%
4701094	4701	Sun Country RHA	316	83,4%
4701094	4704	Regina Qu'Appelle RHA	63	16,6%
4701094		Sous total	379	100,0%
4702800	4701	Sun Country RHA	0	
4702800	4702	Five Hills RHA	0	
4702800	4704	Regina Qu'Appelle RHA	0	
4702800		Sous total	0	100,0%
4703001	4701	Sun Country RHA	311	100,0%
4703001	4702	Five Hills RHA	0	0,0%
4703001		Sous total	311	100,0%
4703006	4701	Sun Country RHA	95	40,4%
4703006	4702	Five Hills RHA	140	59,6%
4703006		Sous total	235	100,0%
4703064	4702	Five Hills RHA	160	52,5%
4703064	4703	Cypress RHA	145	47,5%
4703064		Sous total	305	100,0%
4705011	4701	Sun Country RHA	200	39,1%
4705011	4704	Regina Qu'Appelle RHA	311	60,9%
4705011		Sous total	511	100,0%
4705014	4701	Sun Country RHA	461	93,9%
4705014	4704	Regina Qu'Appelle RHA	30	6,1%
4705014		Sous total	491	100,0%
4705018	4701	Sun Country RHA	343	74,1%
4705018	4704	Regina Qu'Appelle RHA	120	25,9%
4705018		Sous total	463	100,0%
4705042	4704	Regina Qu'Appelle RHA	15	13,6%
4705042	4705	Sunrise RHA	95	86,4%
4705042		Sous total	110	100,0%
4705051	4704	Regina Qu'Appelle RHA	0	0,0%
4705051	4705	Sunrise RHA	872	100,0%
4705051		Sous total	872	100,0%

Annexe 3 : Liste détaillée des subdivisions de recensement chevauchant deux régions sociosanitaires ou plus, 2001.

SDR	RSS	Nom de la RSS	Population	% de la population réparti entre les SDR
Saskatchewan				
4705063	4704	Regina Qu'Appelle RHA	271	45,3%
4705063	4705	Sunrise RHA	327	54,7%
4705063		Sous total	598	100,0%
4705804	4704	Regina Qu'Appelle RHA	385	100,0%
4705804	4705	Sunrise RHA	0	0,0%
4705804		Sous total	385	100,0%
4706021	4702	Five Hills RHA	273	55,3%
4706021	4704	Regina Qu'Appelle RHA	221	44,7%
4706021		Sous total	494	100,0%
4706059	4702	Five Hills RHA	103	18,3%
4706059	4704	Regina Qu'Appelle RHA	460	81,7%
4706059		Sous total	563	100,0%
4706063	4702	Five Hills RHA	55	19,4%
4706063	4704	Regina Qu'Appelle RHA	229	80,6%
4706063		Sous total	284	100,0%
4706071	4704	Regina Qu'Appelle RHA	98	19,0%
4706071	4706	Saskatoon RHA	419	81,0%
4706071		Sous total	517	100,0%
4706099	4704	Regina Qu'Appelle RHA	233	86,9%
4706099	4705	Sunrise RHA	35	13,1%
4706099		Sous total	268	100,0%
4709060	4705	Sunrise RHA	466	65,6%
4709060	4708	Kelsey Trail RHA	244	34,4%
4709060		Sous total	710	100,0%
4710003	4704	Regina Qu'Appelle RHA	0	0,0%
4710003	4705	Sunrise RHA	532	100,0%
4710003		Sous total	532	100,0%
4710026	4704	Regina Qu'Appelle RHA	226	81,0%
4710026	4706	Saskatoon RHA	53	19,0%
4710026		Sous total	279	100,0%
4710027	4704	Regina Qu'Appelle RHA	625	100,0%
4710027	4706	Saskatoon RHA	0	0,0%
4710027		Sous total	625	100,0%
4710031	4704	Regina Qu'Appelle RHA	238	43,4%
4710031	4706	Saskatoon RHA	310	56,6%
4710031		Sous total	548	100,0%
4710036	4705	Sunrise RHA	678	97,1%
4710036	4706	Saskatoon RHA	20	2,9%
4710036		Sous total	698	100,0%
4710041	4705	Sunrise RHA	0	0,0%
4710041	4706	Saskatoon RHA	570	100,0%
4710041		Sous total	570	100,0%
4710042	4705	Sunrise RHA	0	0,0%

Annexe 3 : Liste détaillée des subdivisions de recensement chevauchant deux régions sociosanitaires ou plus, 2001.

SDR	RSS	Nom de la RSS	Population	% de la population réparti entre les SDR
Saskatchewan				
4710042	4706	Saskatoon RHA	30	100,0%
4710042		Sous total	30	100,0%
4710071	4706	Saskatoon RHA	808	80,5%
4710071	4708	Kelsey Trail RHA	196	19,5%
4710071		Sous total	1004	100,0%
4710826	4705	Sunrise RHA	36	10,9%
4710826	4706	Saskatoon RHA	294	89,1%
4710826		Sous total	330	100,0%
4711018	4702	Five Hills RHA	40	10,4%
4711018	4707	Heartland RHA	344	89,6%
4711018		Sous total	384	100,0%
4711039	4704	Regina Qu'Appelle RHA	125	38,5%
4711039	4706	Saskatoon RHA	185	56,9%
4711039	4707	Heartland RHA	15	4,6%
4711039		Sous total	325	100,0%
4711042	4704	Regina Qu'Appelle RHA	35	16,7%
4711042	4706	Saskatoon RHA	175	83,3%
4711042		Sous total	210	100,0%
4712029	4706	Saskatoon RHA	86	36,0%
4712029	4707	Heartland RHA	153	64,0%
4712029		Sous total	239	100,0%
4712050	4706	Saskatoon RHA	172	40,0%
4712050	4707	Heartland RHA	258	60,0%
4712050		Sous total	430	100,0%
4712069	4707	Heartland RHA	302	85,3%
4712069	4710	Prairie North RHA	52	14,7%
4712069		Sous total	354	100,0%
4713068	4707	Heartland RHA	472	76,4%
4713068	4710	Prairie North RHA	146	23,6%
4713068		Sous total	618	100,0%
4713072	4707	Heartland RHA	421	100,0%
4713072	4710	Prairie North RHA	0	0,0%
4713072		Sous total	421	100,0%
4714035	4706	Saskatoon RHA	0	0,0%
4714035	4708	Kelsey Trail RHA	673	100,0%
4714035		Sous total	673	100,0%
4715048	4706	Saskatoon RHA	205	40,9%
4715048	4708	Kelsey Trail RHA	296	59,1%
4715048		Sous total	501	100,0%
4715054	4706	Saskatoon RHA	90	13,6%
4715054	4708	Kelsey Trail RHA	87	13,1%
4715054	4709	Prince Albert Parkland RHA	487	73,3%
4715054		Sous total	664	100,0%

Annexe 3 : Liste détaillée des subdivisions de recensement chevauchant deux régions sociosanitaires ou plus, 2001.

SDR	RSS	Nom de la RSS	Population	% de la population réparti entre les SDR
Saskatchewan				
4715057	4706	Saskatoon RHA	537	46,5%
4715057	4709	Prince Albert Parkland RHA	617	53,5%
4715057		Sous total	1154	100,0%
4715061	4706	Saskatoon RHA	401	42,4%
4715061	4709	Prince Albert Parkland RHA	544	57,6%
4715061		Sous total	945	100,0%
4715071	4708	Kelsey Trail RHA	325	39,8%
4715071	4709	Prince Albert Parkland RHA	492	60,2%
4715071		Sous total	817	100,0%
4716005	4706	Saskatoon RHA	79	18,0%
4716005	4710	Prairie North RHA	361	82,0%
4716005		Sous total	440	100,0%
4716028	4709	Prince Albert Parkland RHA	0	0,0%
4716028	4710	Prairie North RHA	1078	100,0%
4716028		Sous total	1078	100,0%
4717001	4709	Prince Albert Parkland RHA	0	0,0%
4717001	4710	Prairie North RHA	885	100,0%
4717001		Sous total	885	100,0%
4717054	4710	Prairie North RHA	2761	100,0%
4717054	4712	Keewatin Yatthé RHA	0	0,0%
4717054		Sous total	2761	100,0%
4717812	4709	Prince Albert Parkland RHA	0	0,0%
4717812	4710	Prairie North RHA	514	100,0%
4717812		Sous total	514	100,0%
4718090	4708	Kelsey Trail RHA	75	4,9%
4718090	4709	Prince Albert Parkland RHA	38	2,5%
4718090	4710	Prince Albert Parkland RHA	0	0,0%
4718090	4711	Mamawetan Churchill River RHA	888	57,4%
4718090	4712	Keewatin Yatthé RHA	358	23,2%
4718090	4713	Athabasca Health Authority	187	12,1%
4718090		Sous total	1546	100,0%
Alberta				
4803018	4801	Chinook Regional Health Authority	2324	42,9%
4803018	4803	Calgary Health Region	3088	57,1%
4803018		Sous total	5412	100,0%
4803021	4801	Chinook Regional Health Authority	301	76,8%
4803021	4803	Calgary Health Region	91	23,2%
4803021		Sous total	392	100,0%
4804004	4802	Palliser Health Region	903	38,7%
4804004	4804	David Thompson Regional Health Authority	1428	61,3%
4804004		Sous total	2331	100,0%
4805012	4803	Calgary Health Region	7889	100,0%

Annexe 3 : Liste détaillée des subdivisions de recensement chevauchant deux régions sociosanitaires ou plus, 2001.

SDR	RSS	Nom de la RSS	Population	% de la population réparti entre les SDR
Alberta				
4805012	4804	David Thompson Regional Health Authority	0	0,0%
4805012		Sous total	7889	100,0%
4814003	4806	Capital Health	765	7,7%
4814003	4807	Aspen Regional Health Authority	9116	92,3%
4814003		Sous total	9881	100,0%
4817027	4807	Aspen Regional Health Authority	5	0,1%
4817027	4808	Peace Country Health	5840	99,9%
4817027		Sous total	5845	100,0%
4817076	4808	Peace Country Health	3636	86,2%
4817076	4809	Northern Lights Health Region	581	13,8%
4817076		Sous total	4217	100,0%
Colombie-Britannique				
5903010	5911	East Kootenay	1241	58,4%
5903010	5912	Kootenay/Boundary	884	41,6%
5903010		Sous total	2125	100,0%
5909014	5914	Thompson/Cariboo	0	0,0%
5909014	5921	Fraser East	596	100,0%
5909014		Sous total	596	100,0%
5909060	5921	Fraser East	1227	99,2%
5909060	5922	Fraser North	10	0,8%
5909060		Sous total	1237	100,0%
5915015	5931	Richmond	164345	100,0%
5915015	5932	Vancouver	0	0,0%
5915015		Sous total	164345	100,0%
5915020	5922	Fraser North	15	0,2%
5915020	5923	Fraser South	109	1,4%
5915020	5931	Richmond	0	0,0%
5915020	5932	Vancouver	7816	97,3%
5915020	5933	North Shore/Coast Garibaldi	94	1,2%
5915020		Sous total	8034	100,0%
5931017	5914	Thompson/Cariboo	5	0,3%
5931017	5933	North Shore/Coast Garibaldi	1499	99,7%
5931017		Sous total	1504	100,0%
5939023	5912	Kootenay/Boundary	63	10,1%
5939023	5914	Thompson/Cariboo	562	89,9%
5939023		Sous total	625	100,0%
5941039	5914	Thompson/Cariboo	435	49,4%
5941039	5933	North Shore/Coast Garibaldi	445	50,6%
5941039		Sous total	880	100,0%

Annexe 3 : Liste détaillée des subdivisions de recensement chevauchant deux régions sociosanitaires ou plus, 2001.

SDR	RSS	Nom de la RSS	Population	% de la population réparti entre les SDR
Colombie-Britannique				
5949020	5933	North Shore/Coast Garibaldi	0	0,0%
5949020	5951	Northwest	10	100,0%
5949020		Sous total	10	100,0%
5951053	5951	Northwest	994	90,4%
5951053	5952	Northern Interior	105	9,6%
5951053		Sous total	1099	100,0%
5955040	5952	Northern Interior	171	3,4%
5955040	5953	Northeast	4826	96,6%
5955040		Sous total	4997	100,0%
5957022	5951	Northwest	931	100,0%
5957022	5953	Northeast	0	0,0%
5957022		Sous total	931	100,0%

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2005

Le contenu de cette publication peut être reproduit en totalité ou en partie, pourvu que ce soit à des fins non commerciales et que les sources soient clairement identifiées.